
CABINET *ds*

SECRETARIAT GENERAL *mt*

Lomé, le

03 FEV 2021

N° 0340 /2021/MEPSTA/CAB/SG

Le Ministre

à

**Madame et Messieurs les directeurs
régionaux de l'éducation
Mesdames et Messieurs les inspecteurs
Mesdames et Messieurs les chefs
d'établissements scolaires**

Objet : *Interdiction de regroupement dans les établissements scolaires*

Mesdames et Messieurs,

En raison de la recrudescence de la contamination à la Covid-19 dans notre pays, je vous informe que les réunions, manifestations, séances de sensibilisation ou tout autre regroupement en dehors des activités pédagogiques, sont interdits dans les établissements scolaires jusqu'à nouvel ordre.

Je vous engage à faire prévaloir votre sens de responsabilité et de rigueur dans la gestion de cette situation, et à faire large diffusion de cette information, afin de protéger nos environnements scolaires contre cette redoutable maladie.

J'attache du prix au respect scrupuleux du contenu de cette lettre.



[Signature]
Prof. Dodzi Komla KOKOROKO